

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 108 (1963)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Chronique suisse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Chronique suisse**Réunions militaires**

En introduisant l'article que l'écrivain Gonzague de Reynold consacre, dans ce numéro, au *colonel Alfred de Reynold*, nous avons fait allusion à la rencontre, en 1911 à Fribourg, des anciens soldats du bat. fus. 56 dont ce brave officier fut le chef lors de « l'Occupation des frontières 1870-1871 » et de l'internement de « l'armée Bourbaki » en Suisse. Il s'agissait notamment de commémorer le 40<sup>e</sup> anniversaire de ce « service actif » et les plus jeunes de ces vétérans avaient, en 1911, 60 ans! Le carton, vieilli par le temps, reproduit ci-après donne le programme de la manifestation et, selon la coutume, détaille le menu de ce qu'on appelle communément le « banquet » et dont on appréciera l'abondance et la variété!

Peut-être convient-il, à cette occasion, de dire quelques mots des « amicales militaires », dont nous n'avons du reste pas le monopole. Car toutes les armées connaissent sans doute de telles réunions d'anciens combattants ou plus simplement, comme chez nous, de vieux soldats qui aiment à retrouver les compagnons avec lesquels ils ont servi sous le même drapeau.

Lorsqu'on s'aventure à parler de ces manifestations, auxquelles on ne saurait dénier un certain caractère patriotique, on court facilement le risque de tomber dans le pathos du discours de cantine ou de l'allocution du 1<sup>er</sup> août. Nos lecteurs savent bien que nous avons toujours été réfractaires à cette débauche de superlatifs et que seul un langage sobre peut donner la juste mesure de la pensée.

Et tout d'abord qu'est-ce que la camaraderie scellée sous l'uniforme? Inutile de faire de la psychanalyse pour en déceler la nature. Le capitaine-aumônier dira sans doute, dans un élan oratoire, qu'elle est inspirée par un idéal commun qui est la défense de la Patrie. Nous constaterons, avec moins de poésie, qu'elle résulte plus humainement de la vie rude et souvent primitive menée ensemble par un certain nombre de citoyens dont, contrairement à ce que prétend la chanson, chacun d'entre eux n'est pas obligatoirement « né soldat ». L'uniformité de leur tenue, qui estompe les différences sociales, la tâche à accomplir chaque jour, la somme des ennus et des corvées honorablement répartie entre tous, l'égalité devant la popote, de petits services échangés au gré des sympathies vont souder peu à peu ces hommes exposés à un identique destin. Car ils sentent qu'à la guerre ils auront plus impérieusement besoin les uns des autres et



40<sup>me</sup> Anniversaire de l'occupation  
des frontières

## Réunion des Vétérans

15 JANVIER 1911  
à FRIBOURG

10 h. 1/2 Service religieux pour les frères d'armes défunts à l'Eglise de Notre-Dame.

12 h. 1/2 Banquet aux Charmettes, sous la présidence d'honneur du colonel **Alfred de Reynold**, commandant du Bat. 56.

### MENU :

Potage crème de riz

=

Saumon du Rhin

=

Sauce hollandaise, pommes nature

=

Culotte de bœuf braisé garni

Macaroni à la Milanaise

=

Poulet rôti

Salade.

=

Compote panachée

Dessert

**PRIX : 3 francs  
avec 1/2 bout. de vin.**



Imp. lith. J. Jondly. Fribourg.

la perception d'un danger commun créera alors cette belle et généreuse « camaraderie de combat » sans laquelle ils ne seraient que des soldats isolés. Et qu'au-dessus de cette troupe surgisse un chef qui fasse la preuve de son autorité naturelle par la qualité de son intelligence et de son cœur, le sens des possibilités morales et physiques de ses hommes, la connaissance de son métier, alors naîtra cet « esprit de corps » qui marquera son unité et la « distinguerà » des autres! Cela étant, vous pouvez être fantassin, artilleur, pilote d'avion, sapeur, pontonnier ou soldat sanitaire, vous appartiendrez à la première unité de l'armée. Un peu de panache ou une petite cocarde n'ont jamais nui à la discipline!

« Te souviens-tu (c'était en telle année) de cette interminable marche, sac au dos, sous la pluie, de ces manœuvres où de farouches Valaisans ont risqué de dévaster le pays de Vaud, de ce jour où nous sortîmes vainqueurs du concours de tir...? » Et voici instantanément le climat recréé. On se retrouve comme si l'on ne s'était jamais quittés. Magie du souvenir dont le regretté Pierre Grellet disait: « C'est vivre doublement que de savoir jouir des choses d'autrefois. » Et puis, on revoit d'anciens chefs auxquels on a conservé son estime, son attachement. Car, nous l'avons dit, sous les armes et dans le dur service quotidien, le sentiment du devoir n'est pas toujours étroitement lié à la notion de patrie, laquelle est souvent abstraite et donc inopérante. Est-il donc paradoxal ou téméraire de dire que c'est le chef qui, par sa rayonnante présence, symbolise devant ses hommes ce devoir du soldat dont il pourra exiger tous les efforts et tous les sacrifices? N'est-il dès lors pas naturel que l'officier vienne aussi rejoindre, dans de telles rencontres, ceux dont il fut le premier à partager les joies et les peines?

Enfin, l'amicale militaire est un rendez-vous de famille où l'on peut évoquer la mémoire des camarades disparus. Et si, au cours des ans, le cercle des présents se rétrécit, cette communion avec ceux qui ne sont plus prolongé, dans le passé, le culte de l'inoubliable souvenir. Edouard Herriot ne disait-il pas, dans une touchante pensée: « Le tombeau des morts est dans le cœur des vivants »?

Les « amicales » qui permettent à de vieux soldats de se retrouver, de serrer leurs rangs, font depuis toujours partie de nos belles traditions militaires. En demeurant attachés à l'armée, ils représentent, consciemment ou non, une force morale pour le pays, qui peut compter sur eux. On ne vient pas à ces réunions pour chanter la Patrie et la remercier de ses bienfaits. C'est au contraire la Patrie qui devrait être reconnaissante à ces hommes de leur fidélité au drapeau.

R. M.

### **Une démonstration militaire qui fait du bruit**

On sait qu'à la suite d'une démonstration d'armes et de tir faite par un détachement de l'Ecole de recrues de Colombier et à laquelle fut invitée la jeunesse du Val-de-Travers, des députés socialistes et une « maman-députée » interpellèrent le Grand Conseil neuchâtelois pour lui demander des « explications » et lui exprimer leur « indignation ». Quand on constate, par exemple, le succès du traditionnel « Knaben-Schiessen » (Tir des jeunes) de Zurich, auquel le général Guisan tenait à assister régulièrement, l'attitude de certains Romands envers l'armée laisse une impression pénible.

Nous avons demandé à l'un des instructeurs de l'Ecole de recrues de Colombier, qui était sur place, de nous décrire les faits tels qu'ils se sont passés.

(Réd.)

Le lieutenant-colonel Christe, commandant des Ecoles de recrues de Colombier, suivant les directives du chef d'arme de l'Infanterie et soucieux de maintenir l'indispensable contact entre le peuple suisse et son armée, décida d'organiser une démonstration de tirs à balles pour la population du-Val-de Travers où son école était stationnée.

On connaît l'attachement profond des gens de cette région à leur liberté et à notre armée qui la défend, mais cette détermination est trop souvent masquée par l'attitude paradoxale, néfaste et ambiguë de certaines élites tant religieuses que civiles.

Des invitations furent adressées aux autorités régionales, à la population et surtout à la jeunesse dont notre avenir dépend, les conviant à se rendre, le samedi 18 mai à 1300, dans le vallon de Trémalmont (2,5 km. N Couvet).

Conscient des réactions qu'allait, chez certains, provoquer son geste, le commandant des Ecoles de recrues s'adressa d'abord à la population et aux parents par voie de presse, puis, tout spécialement à la jeunesse par la voie hiérarchique des commissions scolaires. Il spécifiait dans son invitation que les participants pourraient toucher et manipuler les armes, les appareils et les véhicules présentés. Cette offre, normale pour un chef en contact permanent avec la jeunesse, allait servir de cheval de bataille à certains qui, coupés du peuple par la rigidité de leur doctrine, brassent l'idéal au mépris des réalités. Et les voilà, agitant les règlement scolaires, confondant les armes qui s'opposeraient à un envahisseur et celles qui permettent les hold-up, invoquant Dieu, Dunant, Pestalozzi et Nicolas de Flue pour crier au scandale. Comment ces affreux traîneurs de sabre osent-ils montrer aux jeunes ces armes qui leur seront sous peu remises, de par la volonté du peuple suisse, pour sa défense ?

Mais la réalité se défend vigoureusement contre la théorie, et la jeunesse, heureusement conseillée par la majorité des parents et par l'ensemble des commissions scolaires, fit de cette démonstration, à laquelle de nombreuses personnalités assistèrent, un véritable succès.

Ce samedi, par un temps splendide, ce furent près de mille enfants et adultes que transportèrent les cars affrétés par l'armée. Quel spectacle réjouissant que de voir notre jeunesse si enthousiaste. Garçons et filles se pressaient à l'exposition pendant que jouait la fanfare des Ecoles de recrues de Lausanne. Des sous-officiers endiguaient le flot des jeunes visiteurs, expliquant avec gentillesse le maniement des armes et l'usage des appareils. Des « terriens » de six ans appelaient par radio leurs camarades cosmonautes, se bousculaient autour des fusils d'assaut, disparaissaient dans des chars blindés de manœuvre pour ressortir sous la tente du poste sanitaire où de grands blessés attendaient avec impatience le train de 1815 qui les ramènerait chez eux. On s'écrasait aussi au stand de la cuisine où le bouillon coulait à profusion.

Puis, à 1300, ce fut la démonstration proprement dite qui commença par une courte allocution du commandant des Ecoles, suivie du tir formel de toutes nos armes d'infanterie, y compris, spectacle encore assez rare, des nouvelles grenades-acier pour fusil d'assaut. Cette démonstration des armes prises séparément fut suivie par un impétueux coup de main où éclata la redoutable efficacité de la nouvelle section de fusiliers.

Le commandant et ses collaborateurs eurent la grande joie de voir leurs efforts couronnés de succès et c'est un public enthousiaste et convaincu qui s'écoula vers le vallon.

Cependant un fait mérite encore d'être relevé qui souligne la manière dont on abuse parfois de la liberté de la presse. Un journaliste du Val-de-Travers, invité à cette manifestation, lui préféra un grave accident de la route, mais se permit quand même de relater cette démonstration à laquelle il n'avait pas assisté. Mal renseigné, il écrivit que les enfants avaient tiré au fusil d'assaut à blanc, au point d'épuiser le stock de munitions de l'école et qu'ils avaient été autorisés à mettre des véhicules en marche. Cette affirmation erronée fut reprise par d'autres quotidiens neuchâtelois et provoqua une violente interpellation au Grand Conseil où l'attitude du Commandant des Ecoles de Colombier fut critiquée. Il s'en console facilement, sachant que toutes les initiatives hardies trouvent des détracteurs et fut persuadé qu'il a fortement consolidé les relations de confiance réciproque entre la population du Val-de-Travers et l'armée.

Capitaine P. MASSON

## Au temps où le général de Lattre inspectait des troupes de l'armée suisse

Dans son numéro d'avril 1963, la *Revue Militaire Suisse* a rendu hommage à la mémoire du regretté colonel cdt. de corps Jules Borel dont elle soulignait, entre autres qualités, à l'occasion de la visite du général de Lattre en Suisse, l'humour qui était une des tournures de son esprit.

Le colonel Denis Borel, instructeur des troupes mécanisées et légères, a eu l'obligeance, et nous l'en remercions, de nous adresser la photo, que nous reproduisons ici, où l'on voit le général français « inspecter », d'une manière sympathique, un escadron de dragons helvétiques. On reconnaît, vue de dos, la silhouette familière de l'ancien commandant du I<sup>er</sup> corps d'armée.

R. M.

